

Projet d'ordre du jour

Le 13 juin 2023 à compter de 18 h 30

Salle 5 du Centre administratif du CSSRL

APPRENONS ENSEMBLE, VISON LA RÉUSSITE, IMAGINONS DEMAIN

SUJETS	RESPONSABLES	DURÉE	TYPE
1. Ouverture de la rencontre et quorum	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
2. Mot de bienvenue et accueil des nouveaux membres	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	
3. Ordre du jour et varia	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	D
4. Déclaration de conflit d'intérêts	M. Tchernof (SGC)	2 min	I
5. Période de questions	M. Tchernof (SGC)		
6. Désignation des nouveaux membres 6.1 Membres représentant le personnel 6.2 Membres représentant les parents 6.3 Membres représentant la communauté 6.4 Assermentation des nouveaux membres	M. Tchernof (SGC)	20 min	I I D
7. Rapport de la présidente du CA	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
8. Rapport du président du comité de parents	M. Yaun (Président)	10 min	I
9. Rapport de la direction générale 9.1 Suivis au procès-verbal du 16 mai 2023 9.2 Adoption du PEVR 2023-2027 9.3 Calendrier des séances du CA 2023-2024 9.4 Huis clos 9.5 Dossiers personnels	M ^{me} Nicol (DG)	45 min	I D D D D
10. Rapport de la direction des ressources matérielles et du transport 10.1 Projets à caractère physique 2023-2024 - Mesure 50624 - Réfection et transformation des bâtiments 10.2 Plan triennal de destination des immeubles 2023-2026 10.3 Transport scolaire 2023-2024 – Plan directeur	M. Bujold (DRMT)	10 min	D D I
11. Rapport du secrétaire général 11.1 Autoévaluation du CA 11.2 Bilan du comité de gouvernance et d'éthique sur l'application des normes	M. Tchernof (SGC)	20 min	I I
12. Ordre du jour de consentement 12.1 Procès-verbal de la séance du 16 mai 2023 12.2 Représentant officiel au RCGIM - Nomination 12.3 Projet d'investissement - École Cap Beau-Soleil de Caplan – Réfection du stationnement et remplacement du drain de fondation 12.4 Transport scolaire – Transferts de contrats <i>Note : Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal chacun des sujets sera toutefois consigné de manière distincte. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement et qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du CA, les administrateurs sont invités à adresser toute question où à soumettre toute correction requise en lien avec les sujets apparaissant à l'ordre du jour de consentement à l'attention du secrétaire général, M. Nicolas Tchernof par courriel</i>	M ^{me} Nicol (DG)	5 min	D

Conseil d'administration du 13 juin 2023

CA-24-2023

sg@cssrl.gouv.qc.ca . Un délai d'au moins 24 heures avant la séance est apprécié.			
13. Dates des prochaines rencontres	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
14. Levée de l'assemblée	M ^{me} Marin (Présidente)		D
15. Huis clos: Évaluation de la rencontre	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I